



REGLEMENT WORLD COLA FOOTBALL CHALLENGE

ARTICLE 1

Sous la Présidence du Ministère des Sports et de l'Education Physique et le parrainage de la Fédération Camerounaise de Football, **l'ELITE DU FOOTBALL by BOISSONS DU CAMEROUN** organise, sur invitation, un tournoi de football pour les joueurs des catégories **U-15 et U-17**.

ARTICLE 2

L'organisation du tournoi est confiée à un comité directeur.

ARTICLE 3

Pour chaque équipe participante, l'invitation s'adresse à une délégation de 22 personnes, à savoir 18 joueurs au maximum dont 2 gardiens, 4 dirigeants ou soigneurs dont un chef de délégation.

Les licences seront exigées et établies par le comité d'organisation.

Les équipes évolueront à 11 dans toutes les catégories.

Pour l'édition 2024 / 2025 :

Les joueurs autorisés à participer dans la catégorie **U-17** devront être nés à compter du **01/01/2008**

Les joueurs autorisés à participer dans la catégorie **U-15** devront être nés à compter du **01/01/2010**

ARTICLE 4

Les matches du tournoi sont joués selon les règles de l'International Board.

ARTICLE 5

Pour chaque rencontre sera établie une feuille de match comportant 18 joueurs. La feuille de match devra être remise à l'arbitre, dûment remplie et signée au plus tard 30 minutes avant le coup d'envoi.

ARTICLE 6

Le nombre d'équipes par catégorie est fixé à 08 réparties en 2 groupes de 4 équipes.

ARTICLE 7

Le classement se fera par points : 3 pour une victoire, 1 pour un nul, 0 pour une défaite.
En cas d'égalité de points à l'issue des matches de poule :

- 1- est considérée comme première l'équipe bénéficiant de la plus grande différence de buts dans le ou les matches joués entre les équipes concernées (**goal average particulier**) ;
- 2- en cas d'égalité, l'équipe la mieux classée sera celle ayant la meilleure différence entre les buts marqués et encaissés (**goal average général**) ;
- 3- en cas de nouvelle égalité, l'équipe classée première sera celle ayant marqué le plus grand nombre de buts ;
- 4- en cas de nouvelle égalité, l'équipe classée première sera celle s'étant le mieux comportée sur le plan disciplinaire (cartons rouges et jaunes)
- 5- en cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué.

Les premiers et seconds de chaque poule seront qualifiés pour la phase finale.

ARTICLE 9

CATEGORIE U15 : Les matches se disputeront en **2 mi-temps de 25 mn** avec un temps de repos de 5 mn

CATEGORIE U17 : Les matches se disputeront en **2 mi-temps de 30 mn** avec un temps de repos de 5 mn

ARTICLE 10

En finale et demi-finale, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but.

ARTICLE 11

- 1- Le joueur exclu lors d'une rencontre après avoir reçu 02 cartons jaunes pourra jouer la rencontre suivante
- 2- Le joueur exclu lors d'une rencontre après avoir reçu un carton rouge directement sera suspendu la rencontre suivante
- 3- L'encadreur exclu lors d'une rencontre sera suspendu pour les 02 rencontres suivantes

ARTICLE 12

Chaque équipe devra être en possession de 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

Un numéro est attribué à chaque joueur pour toute la durée du tournoi.

Lorsque les couleurs de 2 équipes en présence porteront à confusion, et à la demande de l'arbitre, un tirage au sort désignera l'équipe devant porter d'autres couleurs.

ARTICLE 13

Chaque équipe devra prendre à sa charge l'ensemble des frais de sa délégation (transport aller-retour, nutrition, hébergement).

Le transport vers le lieu des rencontres sera assuré par l'organisation selon des directives précisées lors de la réunion technique d'avant tournoi.

ARTICLE 14

Un contrôle sera effectué par la commission de morphologie le premier jour de la compétition afin de finaliser la liste des joueurs éligibles de chacune des équipes.

ARTICLE 15

Le comité directeur se réunira après chaque journée pour statuer en dernier ressort sur toute réserve d'ordre juridique ou technique. Il pourra ainsi prendre toute décision d'ordre disciplinaire qu'il jugera utile.